

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 39 (2002)
Heft: 1525

Rubrik: Forum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Privatiser la culture en Suisse: fantasme réactionnaire ou vision d'avenir ?

Olivier Moeschler
Sociologue, Université de Lausanne

La petite phrase de Christoph Blocher sur l'inutilité de l'aide étatique à la culture est passée presque inaperçue. Pourtant, il se pourrait qu'elle dépasse de loin les exotismes populistes auxquels le tribun zurichois nous a désormais habitués.

La pause estivale vient à point nommé: elle permet de revenir avec un peu de recul sur les événements qui, rapportés çà et là dans les médias, ont agité sinon l'opinion publique, du moins le monde helvétiquement tranquille de la culture et de la politique culturelle suisses.

Tout d'abord les faits – mais par où commencer? Début avril, dans un entretien accordé à *L'AGEFI*, Christoph Blocher préconise une coupe linéaire du budget de la Confédération de 20% au moins et s'attaque notamment aux dépenses culturelles de l'État: selon le Conseiller national agrarien, celles-ci devraient être «complètement supprimées» car «le secteur privé peut très bien s'en charger». Parue dans un quotidien économique francophone, la nouvelle ne fait pas grand bruit (une brève dans *Le Temps* du 5 avril 2002).

Deux mois plus tard, les Zurichois sont appelés à voter sur une rallonge du budget du Schauspielhaus, qui vient d'être élu «théâtre de l'année» de l'aire germanophone. La *Ligue des contribuables* de Zurich combat cette proposition sans mâcher ses mots, pourtant lourds d'histoire, allant jusqu'à qualifier la nouvelle ligne artistique sous Christoph Marthaler – louée pour son audace par la presse internationale – de «théâtre dé-

général». De justesse, les citoyens de la *Little Big City* refusent toutefois de suivre cette association très proche de l'UDC (*Le Temps* et *NZZ* du 3 juin 2002). Quelques jours après, on apprend que la section lucernoise de ce même parti s'acharne sur le Luzerner Theater: fustigeant ses productions «trop élitaires», les élus UDC locaux proposent notamment d'y éliminer la danse ou l'opéra pour sauver le FC Lucerne (*Le Temps* du 13 juin 2002).

Propos exceptionnels ou dérégulation en règle ?

On connaît les préférences des agrariens en ce qui concerne l'État, confiné à un rôle de pâle figurant, et l'on sait les goûts désespérément conservateurs de Blocher en matière culturelle. Certains indices laissent toutefois à penser que ces assauts répétés contre la culture, comme bien public, dépassent les limites étroites de l'UDC ou de leur cagique le plus médiatique.

Durant la crise économique des années nonantes avec ses rentrées étatiques drastiquement réduites, le mot d'ordre était, dans le domaine culturel comme ailleurs, de sauver les meubles. Certains ont profité de la brèche pour annoncer que l'ère du tout public dans le financement de la culture était révolue. Signe des temps, un colloque a été organisé à la fin de la décennie passée par l'Office fédéral de la culture, Pro Helvetia et la Migros. Sous le titre «Payante, la culture?», on y a notamment proposé des mesures de coordination et de coopération en matière culturelle, l'économie privée étant déjà décrite comme partenaire de plus

en plus incontournable. Puis l'année dernière se sont réunis à Montreux, pour la première fois autour d'un projet commun, collectivités publiques, fondations privées et autres sponsors ou mécènes; un «Forum Culture et Économie» a été créé, et l'on a ouvertement évoqué la diversification des sources de financement de la culture. En juin de cette année, coup de théâtre – c'était au tour d'*Economiesuisse*, l'ex-Vorort, de jouer les Blocher: la principale organisation patronale demandait une limitation des dépenses publiques et une dérégulation dans de nombreux domaines, préconisant même pour «culture et loisirs» une croissance négative...

De Blocher à Berlusconi, en passant par Baumol

Là encore, le recours à la générosité du privé était suggéré comme nouvelle voie royale. Pourtant, cela fait belle lurette que l'économiste Baumol a démontré, par la loi du même nom, que la plupart des productions culturelles ne sont pas rentables; au contraire, chaque représentation supplémentaire d'un opéra, par exemple, ne fait qu'augmenter les coûts déjà exorbitants, même s'il fait salle comble. Autre secret de polichinelle: il est bien connu que l'économie voit dans le *sponsoring* avant tout un moyen aussi prestigieux que ponctuel de redorer son blason. Enfin, et plus gravement, l'emprise du privé sur la culture peut amener un droit de regard accru de ce dernier sur les contenus et les formes soutenues, à mille lieues de la liberté et de l'autonomie artistiques qui caractérisent en général le finan-

cement public de la culture. On peut citer l'exemple des États-Unis, pays où l'aide à la culture est avant tout une affaire privée, et dans lequel certaines grandes institutions, principalement financées par des mécènes qui se retrouvent dans les organes de décision, souffrent d'une programmation nivelée qui évite comme la peste toute prise de risque artistique.

Mais nul besoin de chercher si loin: il suffit de lorgner chez nos voisins pour avoir une idée de ce que pourrait être la culture livrée au privé selon les vœux des populistes de droite. En France cette année, avant le deuxième tour des élections présidentielles, le Front national dénonçait vertement l'«art officiel» qui dominerait le pays; le parti de Le Pen préconisait de développer le mécénat culturel privé et proposait notamment au théâtre d'écarter «les staliniens, les tenants de l'absurde et les nihilistes de service tels Brecht, Kafka ou Beckett...» (*Le Monde* du 25 avril 2002).

Simple politique-fiction? En Italie, les milieux culturels sont en grand souci depuis l'arrivée au pouvoir du clan Berlusconi: après avoir traité le directeur d'un musée d'art contemporain d'«excrémentiel» et annoncé une privatisation des musées italiens, celui-ci vient de procéder à une mise au pas de plusieurs grandes manifestations culturelles du pays.

Et, toutes proportions gardées: n'est-ce pas en Suisse que d'aucuns ont rêvé d'une exposition nationale principalement financée par la générosité bienveillante du secteur privé, avec le succès que l'on sait? ■